

118103 - La destinée des enfants des croyants et de ceux des polythéistes morts à bas âge

question

Quelle est la destinée des enfants des croyants et de ceux des polythéistes morts à bas âge?

la réponse favorite

Louanges à Allah

«La destinée des enfants des croyants est identique à celle de leurs pères. À ce propos le Très Haut dit: **«Ceux qui auront cru et que leurs descendants auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs œuvres, chacun étant tenu responsable de ce qu'il aura acquis.»** (Coran,52:21). Quant aux autres enfants, notamment ceux nés de parents non musulmans, l'avis le plus juste sur leur sort consiste à dire: Allah sait mieux ce qu'ils auraient fait (s'ils avaient vécu jusque l'âge adulte) Pour ce qui est des dispositions applicables sur la vie d'ici bas, ils sont assimilables à leurs pères. Quant aux dispositions régissant la vie future, Allah sait mieux ce qu'ils

auraient fait, comme l'a dit le Prophète

(Bénédiction et salut soient sur lui).

Allah connaît mieux

leur destinée. Voilà ce

que nous disons. Leur situation dans la vie future ne nous intéresse pas en réalité. C'est plutôt leur statut ici bas qui nous préoccupe. Ce statut est identique à celui de leurs

pères. Il implique qu'on ne leur

fait pas la toilette mortuaire, on ne les habille pas rituellement, on ne leur fait pas la prière des morts ,

et on ne les enterre pas dans le cimetière des musulmans. Allah le sait mieux.»